

87 % des héritages sont inférieurs à 100 000 euros

19 juillet 2022



37 % des ménages ont reçu au moins un héritage au cours de leur vie, selon une étude de l'Insee (données 2018). Le problème, c'est que ce chiffre comprend de très jeunes qui font baisser la moyenne. Parmi les plus âgés, 54 % des 60-69 ans et 53 % des 70 ans ou plus ont hérité. Au bout du compte, la part des ménages qui vont toucher au moins une fois un héritage dans leur vie ne dépasse pas de beaucoup les 50 %.

Parmi les héritages reçus, deux tiers sont inférieurs à 30 000 euros et 87 % inférieurs à 100 000 euros. Au sein de ceux-ci, le montant hérité peut être bien plus élevé, mais l'institut statistique n'en divulgue pas le détail. Pour l'immense majorité des héritiers, ces sommes permettent de changer de voiture, de disposer d'un apport pour un achat immobilier ou de s'offrir les congés dont ils rêvent, guère plus.

Ces données éclairent le débat sur les droits de succession. 100 000 euros, c'est exactement le montant de l'abattement appliqué

aux successions de chacun des parents à chacun de ses enfants. Sous ce seuil, l'héritage n'est pas taxé. Les Français connaissent mal les droits de succession, car une très faible portion de la population y est soumise.

Beaucoup de données manquent. On ignore la part des ménages qui auront hérité d'un patrimoine important à la fin de leur vie [1] Certains ménages peuvent avoir bénéficié de plusieurs successions qui, au total, représentent une somme supérieure à 100 000 euros. De plus, comme l'indique l'Insee, le montant transmis n'est pas connu pour 14 % des héritages. Il faudrait ajouter les donations reçues de son vivant qui concernent moins de 20 % des ménages, mais représentent un flux global presque aussi important que les héritages [2]

Part des ménages ayant déjà hérité au cours de leur vie selon l'âge

Unité : %

Part des ménages ayant reçu un héritage dans leur vie

Moins de 30 ans	13
De 30 à 39 ans	19
De 40 à 49 ans	26
De 50 à 59 ans	38
De 60 à 69 ans	54
70 ans ou plus	53
Ensemble	37

Lecture : 54 % des ménages dont la personne de référence est âgée de 60 à 69 ans ont déjà reçu un héritage.

Source : Insee – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

Lecture : 39 % des héritages sont d'un montant inférieur à 8 000 euros.
Source : Insee – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Photo / © Fotolia

[1] Les dernières données fiscales à ce sujet, à notre connaissance, remontent à 2006.

[2] « L'évolution de long terme des transmissions de patrimoine et de leur imposition en France », Clément Dherbécourt, Revue de l'OFCE n° 161, Sciences Po, 2019.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/87-des-heritages-sont-inferieurs-a-100-000-euros>